

avons institué les quatre organismes ou commissions auxiliaires qui doivent se rattacher au conseil consultatif. J'aurais pu faire ces nominations, mais je tenais à ce que tous les organismes soient représentés au sein de ces commissions. J'attends toujours qu'un très important organisme fasse ses nominations. J'espère que cela fait, le conseil et l'organisme consultatif seront établis.

Monsieur l'Orateur, il ressort assez nettement de tout ce que j'ai dit, je pense, que le gouvernement du Canada a prévu la mise en valeur des ressources en main-d'œuvre au pays. Notre programme des ressources en main-d'œuvre se compare avantageusement à celui de n'importe quel autre pays. Nous avons manifesté notre intérêt et notre souci envers les problèmes de notre jeunesse et accordé une aide aux étudiants eux-mêmes. Leurs problèmes d'emploi sont réels et importants. Après mûre réflexion, le leader de l'opposition à la Chambre, en l'absence du chef de l'opposition, consentirait peut-être à retirer la motion.

M. Baldwin: Le ministre aura besoin d'arguments beaucoup plus convaincants que ceux qu'il nous a présentés aujourd'hui.

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, je participe avec plaisir au débat sur la motion du chef de l'opposition officielle (M. Stanfield). Auparavant, je veux dire ma joie de voir le ministre à la Chambre et de le savoir guéri. J'espère que sa santé sera meilleure. Il est bon de savoir qu'Allan MacEachen se porte bien.

J'ai toujours admiré la facilité d'élocution du ministre. Il ferait croire les choses les plus invraisemblables. Malheureusement, le grave problème du chômage au Canada exige autre chose que des paroles doucereuses. Le ministre a le devoir réel et non illusoire de trouver du travail aux Canadiens. Cela m'a amusé de l'entendre dire tantôt que la responsabilité n'était pas seulement fédérale, qu'elle était partagée. Comme il a changé! Je me rappelle qu'au temps où il siégeait à un certain endroit à la Chambre, lui et ses collègues prétendaient que le chômage relevait du gouvernement fédéral.

Le ministre a été très verbeux. Toutefois, quoi qu'il ait pu dire en quantité pour rejeter la responsabilité ou pour dissimuler que le ministère de la Main-d'œuvre est évidemment incapable de remédier aux problèmes du chômage au Canada, la vérité brutale est qu'il y a près d'un demi-million de Canadiens en chômage actuellement.

Le gouvernement a fait grand cas du fait que le taux de chômage cette année, à la [L'hon. M. MacEachen.]

mi-février, qui se situe à 6 p. 100, est inférieur au taux de l'an dernier pour la même période, soit 6.4 p. 100. Mais ce genre de chose n'impressionnera certainement pas les 473,000 Canadiens qui sont en chômage. Cela n'impressionnera pas non plus les nombreux Canadiens qui se demandent pourquoi ce pays tolère qu'un taux élevé de chômage voisine avec la prospérité et l'abondance.

• (5.20 p.m.)

Il serait fort intéressant d'entendre le ministre nous dire lui-même pourquoi son nouveau ministère modernisé a si mal réussi à résoudre les difficultés qui empêchent de fournir des emplois à tous les Canadiens. Au moment de la création de ce ministère, on nous avait assuré qu'il allait donner à la population active du Canada suffisamment de mobilité, de spécialisation et de souplesse pour surmonter les éternelles difficultés que posaient le chômage saisonnier et les récessions régionales. Jusqu'à présent, le ministère ne s'est pas distingué de l'ancien ministère du Travail, pas plus que le ministre de ses prédécesseurs.

Cela fait plaisir, monsieur l'Orateur, de voir qu'Allan MacEachen n'a pas perdu sa forme. La Chambre n'a eu que rarement la joie de voir ou d'entendre le ministre depuis que les dernières élections fédérales nous ont donné un nouveau premier ministre (M. Trudeau) et un cabinet remanié. Dans le bon vieux temps, il se passait rarement un jour sans que le ministre ne se levât et ne semât sur les eaux troubles de la Chambre la sagesse et le réconfort. A vrai dire, il prenait la parole sur presque tous les sujets imaginables, et il se sentait rarement restreint par son propre ministère.

Comme les choses ont changé. Aujourd'hui, nous le voyons à peine, et nous ne l'entendons presque jamais. On ne voit plus son nom dans les journaux, alors qu'il y figurait si souvent autrefois. On ne parle plus ni de lui ni de son ministère sur les ondes, malgré tout ce qui s'est produit au Congrès du parti libéral. Peut-être est-ce le nouveau système de roulement des ministres qui lui a coupé les ailes. Ou peut-être est-ce le nouveau régime disciplinaire du cabinet, qu'a imposé, de sa main de fer, le premier ministre. Certains honorables vis-à-vis peuvent bien rire, mais il est assez courant d'entendre des membres du gouvernement dire: «C'est le patron, un point c'est tout. Il ne s'agit pas de quitter le droit chemin, si l'on ne veut pas perdre son portefeuille.» Pour le moment, je ne regarde pas le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration en disant cela. Quoi qu'il en soit, j'espère bien qu'avant la fin de ce débat,